

Collaboration renforcée pour assurer la mobilité à Saint-Damien

Saint-Damien, 15 décembre 2025 – La MRC de Matawinie ainsi que les municipalités de Saint-Damien, Sainte-Émélie-de-l'Énergie et Saint-Jean-de-Matha unissent leurs efforts pour travailler en collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (Ministère). L'objectif est d'identifier et de mettre en œuvre des solutions durables afin de rétablir le lien sur la route 347, à la suite de la fermeture du pont à Saint-Damien, dans les meilleurs délais.

Rappel des faits

- Le **10 juillet 2025**, le pont (structure P-01119) de la route 347, franchissant la rivière Noire à Saint-Damien, a été fermé complètement à la circulation en raison de préoccupations liées à sa sécurité structurale. Un détour temporaire avait été établi via le chemin de Saint-Damien, incluant le pont (structure P-03288) du Crique à David.
- Le **17 septembre 2025**, une limitation de charge à 10 tonnes a dû être appliquée au pont sur le chemin Saint-Damien (P-03288), ce qui nécessite pour les poids lourds un détour par les routes 131, 348 et 347.

Engagement envers une communication continue

Lors de la rencontre avec le Ministère, celui-ci a réitéré son engagement à informer régulièrement la préfète ainsi que les maires des municipalités concernées de tout avancement significatif du dossier. Cette transparence demeure essentielle et prioritaire pour toutes les parties, afin d'assurer une coordination optimale et soutenir la planification de la circulation locale.



Prochaines étapes pour le remplacement du pont de la route 347

Afin de mener à terme le remplacement du pont de la rivière Noire, plusieurs étapes essentielles sont en cours. Les prochaines incluent :

- **Finalisation de l'acquisition des terrains nécessaires à l'emprise du futur ouvrage ;**
- **Obtention des autorisations environnementales requises.**

L'année 2026 marquera le point de départ pour la mise en œuvre du projet, mais il est encore prématuré de confirmer un échéancier précis pour la réalisation des travaux.

Mesures transitoires pour maintenir la mobilité

En attendant la construction du nouveau pont sur la route 347, les partenaires poursuivront leur recherche de solutions visant à améliorer la fonctionnalité d'un chemin de détour plus court. Ces mesures visent à limiter les impacts pour la population jusqu'à la réalisation de l'infrastructure permanente.

Isabelle Perreault, préfète de la MRC de Matawinie – Développement économique régional

« Le développement économique régional repose sur des infrastructures routières fiables. La situation actuelle fragilise nos entreprises, complique le transport des marchandises et nuit à l'attractivité de notre territoire. Nous devons agir rapidement pour protéger le dynamisme économique de notre région. »

Pierre Charbonneau, maire de Saint-Damien – Problèmes de mobilité

« La fermeture du pont occasionne d'importants problèmes de mobilité pour nos citoyens. Les détours

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

imposés allongent considérablement les temps de déplacement, compliquent l'accès aux services essentiels et affectent directement la qualité de vie de notre population. »

Martin Héroux, maire de Sainte-Émélie-de-l'Énergie – Entretien des chemins

« Les chemins de contournement ne faisant pas partie du chemin de détour officiel subissent une usure accélérée depuis la fermeture du pont. Les municipalités doivent composer avec des coûts d'entretien imprévus pour des routes qui n'ont pas été conçues pour supporter un tel volume, ni un tel poids de circulation. »

Sylvain Roberge, maire de Saint-Jean-de-Matha – Sécurité routière

« La situation soulève de réels enjeux de sécurité. L'augmentation du trafic lourd sur des routes secondaires accroît les risques d'accidents et met en danger les citoyens, notamment les familles et les usagers vulnérables. La sécurité doit demeurer notre priorité absolue. »

À propos de la MRC de Matawinie

Entreprenante de nature, la Matawinie mise sur un développement économique respectueux de la qualité de vie de ses résidents et la préservation de ses paysages soutenant les valeurs écologiques qu'elle défend. La MRC de Matawinie est une organisation proactive qui offre une multitude de services à ses municipalités et ses citoyens grâce à une équipe de professionnels aguerris et guidés par la concertation des élus. En Matawinie, la fierté du sentiment d'appartenance est majeure et le sceau 100 % Matawinie en est une illustration. Pour découvrir la Matawinie : mrcmatawinie.org

– 30 –

Source : Marc-Olivier Guilbault
 MRC de Matawinie
 Conseiller marketing et communication
 450 834-5441 poste 7014
 moguilbault@matawinie.org